

ROSEL *Infos*

Journal
d'information
de ROSEL

n° 28

JANVIER
2003

Directeur de la
publication:
Michel LEFONDRE

Réalisation:

Gisèle CHALLE
Marc FONTAINE
Catherine LE NY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIER

Pour tout rensei-
gnement sur la
publication :

Tel. : 02 31 80 01 51

Le mot du Maire

Comme les années précédentes et selon une bonne tradition, ce premier numéro de l'année fournit l'occasion d'adresser à toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal et de la municipalité, nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2003. Ces vœux s'adressent en particulier, à ceux pour qui 2002 a été une année de difficultés ou même de malheurs : que cette nouvelle année leur soit plus favorable et leur apporte plus de satisfaction.

C'est également l'occasion de remercier l'ensemble des personnes grâce à qui notre village a eu de nouveau un air de fête durant ces dernières semaines. Ces remerciements s'adressent à ceux qui ont conçu et mis en place les installations et aménagements, en particulier à Marc FONTAINE et Yves LECOURLAIS. Ils doivent aussi être adressés aux personnes bénévoles qui ont donné énormément de leur temps pour préparer, des semaines à l'avance, les centaines de décorations nécessaires. Merci également à ceux et celles qui ont prêté leur concours pour la mise en place de ces décorations et illuminations ainsi, enfin, qu'aux familles qui ont ajouté leurs initiatives pour encore améliorer l'animation de notre commune.

Le dossier le plus important de l'année 2003 sera très certainement celui du projet d'aménagement de la RD 126 ainsi que de la RD 170 sur le territoire de ROSEL. En effet, après une année de réflexion et tâtonnements, les services du département devraient être en mesure de présenter à la commune des projets élaborés pour la fin mars 2003. Le sujet a déjà donné lieu à échanges de vues et débats au sein du Conseil Municipal qui ont logiquement porté sur trois points : nouveau contournement ou pas de Gruchy, caractéristiques d'un nouveau carrefour RD 126 - RD 170, conséquences des aménagements sur les flux de circulation. Bien que, s'agissant d'une route départementale, les choix définitifs dépendent du Conseil général, les avis ou souhaits de la commune sont susceptibles de peser logiquement sur ces choix. Or, des préoccupations divergentes et même antagonistes peuvent être mises en avant par les uns et par les autres : améliorer la sécurité mais éviter les vitesses excessives, faciliter la circulation mais protéger les riverains, etc... Finalement, les choix s'avèrent plus délicats que ce qu'on aurait pu penser et ils risquent de ne pas satisfaire tout le monde. Mais face à ce problème comme face à beaucoup d'autres, existe-t-il une solution idéale ?

Bonne année à tous.

M. LEFONDRE



Monsieur le maire présentera ses vœux
le samedi 11 janvier à 17 H au presbytère
Un pot de l'amitié est offert

Bulletin d'information de la commune de ROSEL

Permanences de la mairie de Rosel : Mardi de 16 H à 19 H 30 et samedi de 9 H à 12 H

COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2002

Rapport sur l'eau et l'assainissement

Les réseaux sont exploités par la SAUR-CISE : pour Bretteville l'Orgueilleuse, le contrat d'affermage a été renouvelé en 2000 pour 12 ans ; pour Caen-Ouest, le contrat prend fin en 2006.

Bretteville l'Orgueilleuse : 10 communes adhérentes ; le prix de l'eau est de 192,18 € pour 120 m³.

Caen-Ouest : 7 communes adhérentes ; le prix de l'eau est de 189,18 € pour 120 m³.

Le service assainissement est lui aussi exploité par la SAUR. Le prix est de 245,43 € pour 120 m³

Rapport sur les déchets ménagers

Le département du Calvados dispose de 4 décharges contrôlées, 4 centres d'enfouissement et 2 incinérateurs pour traiter plus de 350 000 tonnes annuelles de déchets ménagers. Le coût est d'environ 60 € par habitant et par an et ce secteur d'activité représente 500 emplois dans le Calvados.

La commune de Rosel appartient au SIDOM de Creully qui regroupe 42 communes. Le ramassage des déchets verts en collecte au porte à porte coûte 25 € par habitant, ce qui représenterait une augmentation de 30 à 40% de la taxe d'ordures ménagères si la commune choisissait ce système.

La déchetterie de Bretteville ouvrira ses portes le 4 novembre prochain. Les cartes d'accès sont disponibles en mairie.

Communauté de communes

Réévaluation des charges: Un dernier ajustement a dû être calculé pour le fonctionnement des écoles. Il en résulte une augmentation de 512 € de la dotation négative pour Rosel, ce qui porte le montant total à 40 512 €.

Voirie : Les travaux chemin du Ricaras et chemin de la Messe ont été effectués courant octobre.

Zone d'activité économique: Une étude est en cours et un projet concernant Bretteville l'Orgueilleuse a été présenté au Conseil Communautaire.

Délégation : Après délibération, le conseil municipal a donné délégation au maire pour effectuer des achats inférieurs à 90 000 € dans la limite des crédits inscrits au budget.

Questions diverses :

Mobilier de bureau: Le conseil accepte d'acheter le mobilier d'occasion du syndicat d'eau de Caen-Ouest, ce qui permet une économie d'environ 800 €.

Indemnité de gardiennage A la demande de la perception, une délibération est nécessaire pour verser

l'indemnité de gardiennage au Père Cenier. Le conseil décide d'accorder, pour cette année, une indemnité de 250 €.

Camion : L'offre faite par Citroën a été retenue. Elle est de 19 500 € avec une reprise de 1 800 €.

RD 126 : Répondant enfin aux demandes de la commune, les services du Conseil Général organisent une réunion avec les différentes parties concernées le mardi 19 novembre.

Village fleuri : Les 3 réunions organisées ont soulevé peu d'enthousiasme.

Démission : Mr Lefondré fait part de la démission de Mr Vosnier.

Effectifs des écoles : Les effectifs de l'école de Cairon sont en baisse depuis plusieurs années ce qui risque d'entraîner une fermeture de classe l'an prochain.

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2002

Zone d'activité communautaire

Monsieur Patrick Dubois, vice-président de la communauté de communes présente le projet de zone d'activité qui permettra des ressources nouvelles en taxe professionnelle. La première réalisation concernera une tranche de 16 ha située entre la zone d'activité de Bretteville l'Orgueilleuse et la gare de chemin de fer et comptera une vingtaine de parcelles qui seront en vente au mieux fin 2004.

Une présentation aux habitants est envisagée en 2003.

Etat du dossier RD 126

Lors d'une réunion au Conseil Général en novembre, un avant-projet a été présenté aux élus. Les deux points sensibles ont été traités. L'arrivée sur Rosel serait résolue par un rond-point face à l'allée Le Ricque. En ce qui concerne Gruchy, 2 solutions sont envisagées : un aménagement de la route actuelle ou un contournement au Nord.

Le Conseil Général présentera un projet plus structuré fin mars 2003.

Projets communaux 2003

L'excédent de fonctionnement pour 2002 sera de l'ordre de 23 000 €, ce qui donne un total de 121 000 € avec les excédents précédents. En investissement, le déficit est de 41 000 €. Si la commune conserve une réserve habituelle de 50 000 €, il peut être prévu 40 000 € pour des dépenses d'investissement en 2003.

Deux pistes sont à étudier : la réfection des chemins ruraux et le ravalement du presbytère.

Délibération statutaire :

Sidom :

Comme l'an passé, le conseil décide de ne pas demander le ramassage des déchets verts en porte à porte.

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2002 (suite)

Questions diverses

Eoliennes : Bien que le dossier semblait classé suite aux réponses négatives des différentes communes, la Sté SIFF propose de rencontrer les élus de Rots, Rosel et Authie. Une prise de contact avec les maires concernés est prévue afin de savoir quelle suite donner à ce courrier.

Terrain Gille : Suite à une demande d'éventuels acquéreurs, le conseil municipal renouvelle son opposition au passage des réseaux de viabilisation par le jardin du presbytère.

Écoles : Mr Crémilleux souhaite que la communauté de communes prenne position en ce qui concerne les écoles de Cairon et Rots en appuyant soit l'ouverture de Rots soit la non fermeture à Cairon afin d'éviter qu'une troisième solution ne soit retenue : fermeture à Cairon et pas d'ouverture à Rots.

Foulées de la MUE



Assemblée générale de LA MUSE
Le 31 janvier à 20h30 à la mairie de Rosel.

Dégradations

La municipalité déplore qu'en cette période de fêtes de fin d'année, certaines habitations aient subi des dégradations par des tags. Nous pensons qu'il existe d'autres moyens de s'exprimer sans détériorer le bien d'autrui.

EXTENSION DE LA MAIRIE

Dans le précédent numéro de ROSEL-INFOS, le souci de fournir des informations les plus complètes sur ces travaux s'est malencontreusement accompagné d'indications qui ont pu obscurcir le dossier. Ainsi, alors que dans le mot du Maire les chiffres indiqués étaient globaux et TTC, ceux fournis dans les comptes-rendus du Conseil étaient hors taxes et n'incluaient pas les frais d'architecte. Il apparaît donc utile de reprendre de façon synthétique les données financières de cette opération d'extension et d'aménagement des locaux de la Mairie. L'ensemble des travaux a représenté une dépense brute de 49 000 € TTC à laquelle s'ajoute une dépense de 1 600 € TTC pour l'acquisition de mobilier. Pour celle-ci la commune a pu profiter d'une "occasion" en rachetant au syndicat d'eau Caen Nord-Ouest, dont Véronique MASSON est vice-présidente, un ensemble composé d'un bureau, d'un fauteuil, d'une table et d'une dizaine de chaises. Même s'il a fallu compléter le mobilier par une armoire neuve, cette occasion a permis une économie d'environ 800 € par rapport aux prévisions budgétaires. Par rapport à ces dépenses, d'un montant total de 50 600 €, la commune a, d'une part bénéficié d'une subvention du Conseil général qui s'élève à 12 400 €. Et, d'autre part, elle récupérera, au titre du Fonds de compensation de la TVA, une somme d'environ 8 000 € en 2004. Au total, l'opération représente donc une charge nette pour les finances communales de 30 200 € soit moins de 200 000 francs. S'il ne s'agit pas là d'une charge négligeable, elle doit être appréciée au regard de l'amélioration apportée aux conditions d'accueil et de fonctionnement de la mairie.

Association LA MUSE

Nouveau record de participation aux Foulées de la Mue.

Cette année encore, la foule est au rendez-vous ce dimanche 17 novembre. En effet, ils sont 1 373 à arpenter les routes et chemins de Cairon, Lasson, Rosel et Rots. Cette course populaire est avant tout une grande fête sportive : de la bonne humeur, de la musique, de nombreux coureurs déguisés. Si une grande majorité vient courir pour le plaisir, le niveau est très relevé. Laurentiu Staicu, un habitué de l'épreuve, termine en 40'14 tandis que chez les dames, Sahida Marie s'impose en 49'1.

Plus il y a de participants, plus la somme est importante : c'est donc 1 373 € qui sont versés à l'association caritative Urapei-Autisme.

Les athlètes n'ont pas déçu, la "course populaire à la campagne" non plus et tout le monde est prêt pour la prochaine édition. Un grand merci à tous les bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

NECROLOGIE : Jacques LEMASSON

La disparition brutale de Jacques LEMASSON, à l'âge de 60 ans, alors qu'il s'apprêtait à prendre une retraite méritée et attendue, a été un choc pour beaucoup d'habitants de ROSEL qui avaient de fortes et bonnes raisons de le connaître et de l'apprécier. En effet, élu pour la première fois au Conseil municipal en 1983, il a été maire-adjoint de 1983 à 1989 puis maire de 1989 à 1995. Dans l'exercice de ces fonctions et responsabilités, il avait apporté sa compétence et sa rigueur, sachant s'informer et entendre les avis mais sachant aussi conduire des actions sur le moyen et le long terme. C'est durant les six dernières années de son mandat de maire qu'ont été réalisés les travaux d'assainissement du bourg de Rosel et la création du nouveau cimetière ainsi que



les premières opérations d'aménagement du presbytère.

Dans l'exercice de ses fonctions municipales, Jacques LEMASSON a montré, outre ses évidentes aptitudes gestionnaires, ses grandes qualités humaines de contact et de relation. Ouvert et chaleureux, il a su assurer un fonctionnement rapidement harmonieux du Conseil municipal issu des élections de mars 1989 pourtant disputées. Ayant

du goût et des dons pour l'animation, il avait créé avec M. Roger POTARD, le Comité des Fêtes, et largement contribué au développement d'activités festives. Beaucoup se souviennent de la commémoration locale du 50ème anniversaire du Débarquement qui avait permis un échange d'anciens- nouveaux si enrichissant. Et jusqu'en 2001, il avait été le speaker officiel des Foulées de la Mue avec un talent incontesté.

C'est au cours de son mandat de maire que Jacques LEMASSON avait connu l'épreuve d'un licenciement professionnel lui-même dû à la disparition brutale de Me LECORNU, dans l'office duquel il exerçait ses fonctions comptables. Contraint à une difficile reconversion professionnelle, cette situation l'avait conduit à ne pas se représenter lors des élections de juin 1995. Sa nouvelle activité d'installateur-réparateur en plomberie et électricité l'avait lourdement occupé ces six dernières années et il espérait pouvoir se reposer en prenant sa retraite, bien méritée. Malheureusement, la destinée en a décidé autrement... MERCI, JACQUES.

COMITE DE JUMELAGE

Le comité se félicite de la première organisation d'un voyage à Paris qui a permis à 53 personnes de passer une journée agréable.

L'assemblée générale est fixée le 12 janvier 2003 au presbytère. Toute personne intéressée est aimablement invitée

Décorations de NOËL

Pour le Noël de l'année 2002, le Comité des Fêtes de Lassel-Rosel a construit un chalet pour que le Père Noël puisse recevoir les enfants de nos communes. Le samedi 21 décembre, les enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents étaient invités à un après-midi de Noël dont le programme était le suivant :

- Visite de la crèche dans l'église de Lassel
- Spectacle de Fabienne Gustave et sa compagnie, à la salle des Fêtes de Lassel.
- Goûter de Noël
- Rendez-vous avec le Père Noël dans son chalet pour les enfants, et vin chaud pour les plus grands..

Le Père Noël a eu beaucoup de visiteurs. Ayant été très bien reçu par tous les habitants des communes de Lassel et de Rosel, il a déjà décidé d'être présent pour le Noël 2003. Il sait qu'il peut considérer qu'une demeure est là pour l'accueillir pendant une période de travail très importante pour lui et ses petits lutins. Merci Père Noël et au Noël prochain.



ETAT CIVIL 2002

Naissances :

Augustin de FROMONT de BOUAILLE : 23 AVRIL 2002.
Valentin MARIE : 26 septembre 2002.

Mariages :

Thierry FEUILLET - Michèle GUESLARD : 13 juillet 2002
Guillaume CORVE - Sylvie LEFRANCOIS : 10 août 2002

Décès :

André LEFEVRE : 30 novembre 1910 / 24 février 2002
Jacques LEMASSON : 16 novembre 1942 / 25 octobre 2002

ENCOMBRANTS :

Dates non valables pour
les habitants du chemin
de Buron

22 janvier 2003

13 juin 2003

24 octobre 2003

CHORALE



Cette année encore, c'est dans une église pratiquement comble qu'a eu lieu le concert du 15 décembre. Pour cette nouvelle édition, le public nombreux a pu écouter des chorales locales et un trio de musiciens manouches.

La chorale de Lason-Rosel a débuté le concert suivie par Gadj-Trio, un groupe aux sonorités inspirées par Django Reinhardt. La chorale Alderos (Rots Audrieu) a clôturé cette agréable soirée

SOIREES RENCONTRES au PRESBYTERE (20H30):

Les dates suivantes sont à retenir :

Vendredi 10 janvier : rencontre

Mardi 28 janvier : La Vallée de la Seulle de la préhistoire à nos jours, présenté par M. BARGE, passionné et passionnant.

Vendredi 14 février : rencontre.

Mardi 11 mars : L'orgue, présenté par M. Claude NOISETTE.

Vendredi 28 mars : rencontre.

Mardi 8 avril : rencontre.

ROSEL VILLAGE FLEURI

Soucieuse d'apporter le meilleur environnement possible, la municipalité a proposé des réunions de concertation aux roselois, avec pour but le développement et l'harmonisation du fleurissement de notre village

Cette démarche, déjà entreprise dans de nombreuses petites communes et soutenue par les collectivités régionales et nationales, reçoit généralement l'agrément de la plupart des habitants. Pourtant vous avez été très peu nombreux à répondre à cette invitation.

Malgré cette faible mobilisation pour cet objectif, la municipalité continuera d'améliorer et de fleurir autant que possible l'ensemble de notre village avec la perspective qu'il demeure attractif, gai, tout en conservant son aspect rural. Merci aux habitants qui se sont déplacés et bon courage à tous les jardiniers amateurs.